

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale
tenue le jeudi 2 novembre 2006, à 11 h 45 au Grand salon du pavillon Maurice-Pollack**

0. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Cette assemblée est une reprise de celle n'ayant pas pu être tenue, une semaine auparavant, faute de quorum. Selon les statuts, le quorum d'une assemblée générale reprise est établi sur la base du nombre de membres présents. À 12 h, le secrétaire, Yvan Comeau ouvre l'assemblée. Il préside à l'élection d'une présidente ou d'un président de l'assemblée.

1. Élection d'une présidente ou d'un président et d'une présidente ou d'un président suppléant des séances de l'Assemblée générale (vote à main levée)

Le Comité exécutif propose :

La candidature d'Yves Lacouture (école de psychologie) comme président des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2007-2008.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Yvan Comeau invite les membres présents à voter.

Yves Lacouture est élu à l'unanimité

Le président de l'assemblée, Yves Lacouture, procède à l'appel de candidatures au poste de présidente ou président suppléant des séances de l'Assemblée générale.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Frédéric Gourdeau (mathématiques et statistique) comme président suppléant des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2007-2008.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Y. Lacouture invite les membres présents à voter.

Frédéric Gourdeau est élu à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition Comeau – Lagacé

Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée invite les membres présents à amender l'ordre du jour, si elles et ils le souhaitent. Aucune modification n'est proposée. Le président invite l'assemblée à voter sur la proposition d'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 3 novembre 2005

Proposition Comeau – Bourgoin

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion du jeudi 3 novembre 2005.

Le président de l'assemblée soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée, page par page. Aucune demande de modification n'est demandée. Il demande alors à l'assemblée de se prononcer sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité

4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 3 novembre 2005

À la demande du président d'assemblée, le président du SPUL prend la parole. Il indique qu'il n'y a pas de suite à donner au procès-verbal, puisque l'ordre du jour de la présente assemblée couvre les différents points mentionnés dans le procès-verbal.

5. Rapport annuel du Comité exécutif : Réception et approbation

Le président de l'assemblée convie le président du SPUL à présenter une proposition relative au rapport annuel du Comité exécutif.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2005-2006.

Le président d'assemblée vérifie si quelqu'un souhaite poser une question sur le rapport annuel. Puisqu'il n'y a pas d'intervention, le président convie l'assemblée à voter sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité

6. Perspectives pour l'année 2006-2007 – Information

Le président du SPUL identifie quatre perspectives majeures d'action pour l'année 2006-2007. Premièrement, le renouvellement de la convention collective est prioritaire pour l'année qui vient. Le Conseil syndical a formé le Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2007-20XX (CPNCC) et celui-ci a procédé à un sondage visant à définir les principaux enjeux de négociation. Les travaux du comité ont bien progressé et plusieurs rencontres avec les membres du SPUL sont prévues dans le cadre d'une tournée du campus qui débutera le 7 novembre prochain au Pavillon Gene-H. Kruger. Le CPNCC et le Comité exécutif souhaitent que les membres du SPUL puissent participer à ces rencontres afin de faire valoir leurs préoccupations.

Deuxièmement, la négociation entre le SPUL et ses employées regroupées dans l'Association des employées du SPUL (AESPUL) fait également partie des priorités annuelles. Une entente conclue dans les meilleurs délais assurera l'efficacité habituelle du SPUL pour les prochaines étapes du renouvellement de la convention collective des professeures et professeurs.

Troisièmement, le rendement du Régime de retraite des professeures et professeurs de l'Université Laval demeure une priorité. Au Québec, le nouveau règlement qui devrait normalement entrer en vigueur à compter de janvier 2007 et qui soustraira les universités à l'obligation de combler le déficit de solvabilité représente, dans ce contexte, une nouvelle donne.

Quatrièmement, la visibilité des professeures et professeurs ainsi que la promotion de leur rôle dans le fonctionnement de l'Université feront partie des principales préoccupations du SPUL. Dans cette perspective, l'usage de moyens de communication et d'information tels le *SPULTIN* et le *SPUL-lien* sera intensifié. Des efforts accrus seront également consentis afin de favoriser la visibilité du SPUL lors de divers événements, comme l'élection du prochain recteur, l'implantation du projet d'épicerie-école et d'autres initiatives pouvant affecter la mission de l'Université, sans oublier les représentations en faveur d'un rattrapage du financement public pour les universités.

Au terme de cette présentation, le président d'assemblée accorde la parole à un membre qui demande si les membres du SPUL ont à prévoir une préparation particulière pour la tournée dans leur section. Le vice-président, Chr. Vadeboncoeur suggère aux membres de réfléchir aux aspects qu'elles et qu'ils jugent importants de considérer pour la prochaine convention collective.

7. États financiers – Réception et approbation :

Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL

Les membres ont reçu le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Le président de l'assemblée, Y. Lacouture invite les membres à intervenir et à soumettre leurs questions. Étant donné que personne ne souhaite prendre la parole, il invite l'assemblée à voter sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du SPUL du 1^{er} juin 2005 au 31 mai 2006 : Réception et approbation

À l'invitation du président de l'assemblée, le trésorier présente les principaux aspects des états financiers pour l'année 2005-2006. Aucune question n'est adressée au trésorier à la suite de sa présentation.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les états financiers 2005-2006 du SPUL.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du fonds de réserve du 1^{er} juin 2003 au 31 mai 2006 : Réception et approbation

À l'invitation du président de l'assemblée, le trésorier présente les principaux aspects des états financiers du fonds de réserve du 1^{er} juin 2003 au 31 mai 2006.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les états financiers du fonds de réserve du 1^{er} juin 2003 au 31 mai 2006.

Adoptée à l'unanimité

8. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2006-2007 - Réception

Le trésorier présente les prévisions budgétaires 2006-2007.

Aucune question n'est adressée au trésorier.

**9. Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL
(3 postes de membre – vote à main levée)**

Le président, Y. Lacouture, procède à l'appel de candidatures.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an, soit du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2008.

Aucune autre candidature n'est proposée. Le président invite les membres de l'assemblée à voter.

Denise Ouellet est élue à l'unanimité

Le président, Y. Lacouture, procède à l'appel de candidatures.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Paul-Victor Paré (école de comptabilité) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an, soit du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2008.

Aucune autre candidature n'est proposée. Le président invite les membres présents à voter.

Paul-Victor Paré est élu à l'unanimité

Le président, Y. Lacouture, procède à l'appel de candidatures.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Louise Brisson (biochimie et microbiologie) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an, soit du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2008.

Aucune autre candidature n'est proposée. Le président convie les membres à se prononcer.

Louise Brisson est élue à l'unanimité

10. Information du président et questions des membres

Le président annonce que dans le cadre de la Fête de l'Université, le SPUL tiendra un 5 à 7. Cet événement vise à favoriser les échanges entre les professeures et professeurs et à faire état des résultats de la tournée des sections dans le cadre du renouvellement de la convention collective.

Le président invite les membres à visiter le nouveau site Internet du SPUL. La consultation de divers documents et l'accès à l'information s'en trouvent grandement facilités.

Enfin, les dates de visite du CPNCC dans les sections sont rappelées : 7 novembre, 13 novembre, 16 novembre et 23 novembre 2006.

11. Divers

Aucun point n'est prévu au divers.

12. Levée de l'assemblée

Proposition Rigaux-Bricmont – Lagacé

L'assemblée est levée à 12 h 29.

Yvan Comeau,
secrétaire du SPUL

Lu et approuvé par :
Yves Lacouture, président
Le 9 novembre 2007